

NORME INTERNATIONALE

**ISO
4087**

Deuxième édition
1991-05-01

Micrographie — Enregistrement des journaux sur microfilm de 35 mm pour l'archivage

iTeh STANDARD PREVIEW

*Micrographics — Microfilming of newspapers for archival purposes on
35 mm microfilm*
(standards.iteh.ai)

ISO 4087:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a518216d-2342-496f-ae15-c28d44758fe8/iso-4087-1991>



Numéro de référence
ISO 4087:1991(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 4087 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 171, *Micrographie et mémoires optiques pour l'enregistrement, le stockage et l'utilisation des documents et des images*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 4087:1979), dont elle constitue une révision technique.

© ISO 1991

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Micrographie — Enregistrement des journaux sur microfilm de 35 mm pour l'archivage

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale établit les principes généraux de microfilmage des journaux périodiques aux fins de conservation et de diffusion dans les bibliothèques et autres centres de documentation. Elle traite également des images-témoins servant tant à assurer une bonne organisation bibliographique qu'à vérifier la conformité du film avec les Normes internationales applicables aux microformes destinées à l'archivage.

Elle s'applique exclusivement aux microfilms argentiques de 35 mm de large, en rouleaux ou en bandes, qu'il s'agisse de films de première génération, d'intermédiaires ou de copies de distribution¹⁾.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 9:1986, *Documentation — Translittération des caractères cyrilliques slaves en caractères latins.*

ISO 233:1984, *Documentation — Translittération des caractères arabes en caractères latins.*

ISO 259:1984, *Documentation — Translittération des caractères hébraïques en caractères latins.*

ISO 446:1991, *Micrographie — Caractère ISO et mire ISO no. 1 — Description et utilisation.*

ISO 543:1990, *Photographie — Films photographiques — Spécifications pour le film de sécurité.*

ISO 3334:1989, *Micrographie — Mire de résolution ISO no. 2 — Description et utilisation.*

ISO 3602:1989, *Documentation — Romanisation du japonais (écriture en kana).*

ISO 4331:1986, *Photographie — Film photographique noir et blanc traité pour la conservation d'archives — Type gélatino-argentique sur support en ester de cellulose — Spécifications.*

ISO 4332:1986, *Photographie — Film photographique noir et blanc traité pour la conservation d'archives — Type gélatino-argentique sur support en polyéthylène téréphtalate — Spécifications.*

ISO 5466:1986, *Photographie — Films photographiques de sécurité traités — Directives pour l'archivage.*

ISO 6196-1:1980, *Micrographie — Vocabulaire — Chapitre 01: Termes généraux.*

ISO 6196-2:1982, *Micrographie — Vocabulaire — Chapitre 02: Disposition des images et méthodes de prise de vue.*

ISO 6196-3:1983, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 03: Traitement photographique.*

ISO 6196-4:1987, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 04: Supports et conditionnement.*

ISO 6196-5:1987, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 05: Qualité, lisibilité, contrôle.*

1) Les microfilms non argentiques peuvent être utilisés pour les intermédiaires ou les copies de distribution.

ISO 6196-6:—²⁾, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 06: Matériels.*

ISO 6199:—²⁾, *Micrographie des documents sur films argentiques de 16 mm et de 35 mm — Techniques opératoires.*

ISO 6200:1990, *Micrographie — Microformes documentaires gélatino-argentiques de première génération — Spécifications des densités.*

ISO 8601:1988, *Éléments de données et formats d'échange — Échange d'information — Représentation de la date et de l'heure.*

ISO 9878:1990, *Micrographie — Symboles graphiques applicables à la micrographie.*

ISO 10550:—²⁾, *Micrographie — Systèmes utilisant des caméras statiques — Cible de contrôle de la qualité.*

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions données dans l'ISO 6196 et les définitions suivantes s'appliquent.

3.1 journal: Publication en série, contenant des informations relatives à des événements récents d'intérêt général ou particulier. Chaque numéro est identifié dans l'ordre chronologique ou numérique. La publication est, en général, au moins hebdomadaire.

NOTE 1 Les journaux périodiques n'ont généralement pas de couverture mais un titre en haut de la première page, et leur format est normalement supérieur au A3 (297 mm x 420 mm).

3.2 édition principale: Édition qui, généralement pour une raison particulière, est soit identifiée, soit reconnue comme étant la principale.

3.3 image-témoin

(1) Document ou charte contenant des références, des codes ou des mires.

(2) Aide au contrôle technique ou bibliographique, photographiée sur le film avant ou après le document qu'elle concerne.

3.4 microfilm en rouleau: Microfilm qui est, ou peut être, enroulé sur une bobine.

2) À publier.

4 Microfilm vierge

La prise de vue doit être effectuée sur du film vierge de sécurité conforme à l'ISO 4331, ou à l'ISO 4332 et à l'ISO 7830.

5 Épaisseur du film

L'épaisseur du film, qui comprend le support, la couche photosensible et les couches de protection éventuelles, fera l'objet d'une Norme internationale ultérieure (ISO 6148). Elle doit être compatible avec le matériel d'exploitation.

6 Disposition des images et échelles de réduction

La disposition des images et l'échelle de réduction choisies doivent être conformes à l'ISO 6199.

NOTE 2 Les échelles de réduction normalement utilisées pour le microfilmage des journaux varient entre 1:14 et 1:24.

6.1 Position des images

La figure 1 illustre les quatre dispositions d'images habituelles sur microfilm de 35 mm en rouleau ou en bande. La dimension b doit habituellement être limitée à la zone d'image nécessaire à l'enregistrement du document en tenant compte de la dimension a . La dimension c doit être au minimum de 2 mm, tant pour les images que pour le codage.

6.2 Progression du texte

Dans le cas d'écritures se lisant de droite à gauche, et pour les autres variations des écritures occidentales habituelles, les pages du document doivent être disposées de façon qu'elles puissent être lues dans un ordre logique. Pour cela, la tête de la caméra doit être placée de façon que le sens de défilement des micro-images corresponde à la séquence du texte.

6.3 Échelles de réduction pour les pages plus petites, et prise de vue fragmentée

Les pages dont les dimensions sont inférieures au format du journal — par exemple les encarts ou les dépliants — doivent être filmées à la même échelle de réduction que les autres parties de publication ou (si nécessaire pour obtenir une meilleure lisibilité) à une échelle plus basse. Lorsque des encarts ou des dépliants sont trop grands pour être filmés selon la position 1A (voir figure 1), sauf en ayant recours à une échelle de réduction trop élevée pour obtenir une image lisible, il faut faire une prise de

vue séquentielle. Les sections doivent être filmées de gauche à droite et de haut en bas, conformément à la figure 2 (sauf pour les langues orientales) et il doit y avoir entre elles un recouvrement d'au-moins 25 mm. L'échelle de réduction employée doit permettre d'avoir le nombre de sections voulues avec la zone de recouvrement adéquate.

7 Méthodes de prise de vue

7.1 Image fantôme

Les journaux doivent être microfilmés de façon à réduire au maximum les effets d'image fantôme pour les textes recto-verso.

7.2 Disposition des documents

Les publications à microfilmer doivent être placées sur le porte-document de la caméra et éclairées de façon telle que toutes les informations contenues

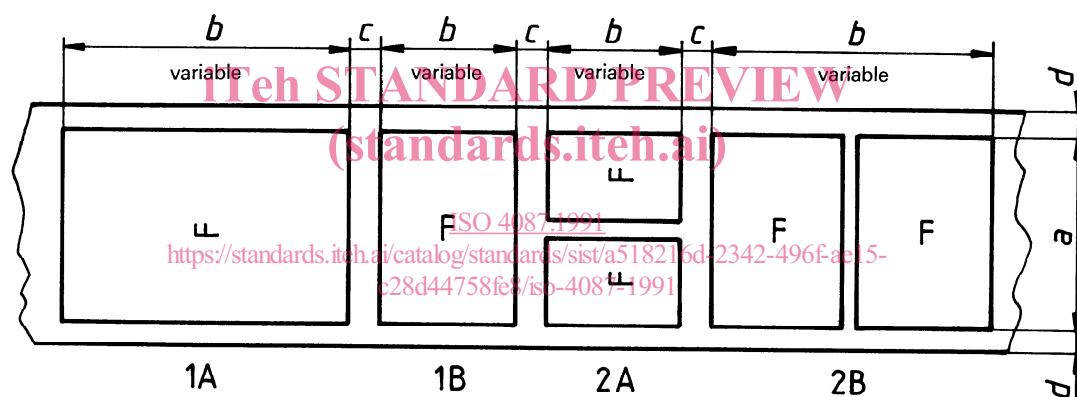
dans une page soient enregistrées, même dans le cas de volumes reliés.

7.3 Sens des écritures

Les lignes d'écriture doivent être parallèles au bord le plus long du film en positions 1B et 2B, ou perpendiculaires à ce bord en positions 1A et 2A (voir figure 1).

7.4 Images-témoins

Chaque fois que possible, des images-témoins appropriées doivent être utilisées pour signaler les documents filmés dans un ordre non séquentiel pour des raisons bibliographiques ou pratiques.



En 1A et 1B, enregistrement d'une page simple dans le cadre d'image.
 En 2A et 2B, enregistrement d'une page double.
 En 1A et 2A, le texte est perpendiculaire au plus grand côté du film alors qu'en 1B et 2B, il lui est parallèle.

Figure 1 — Disposition des images sur le film

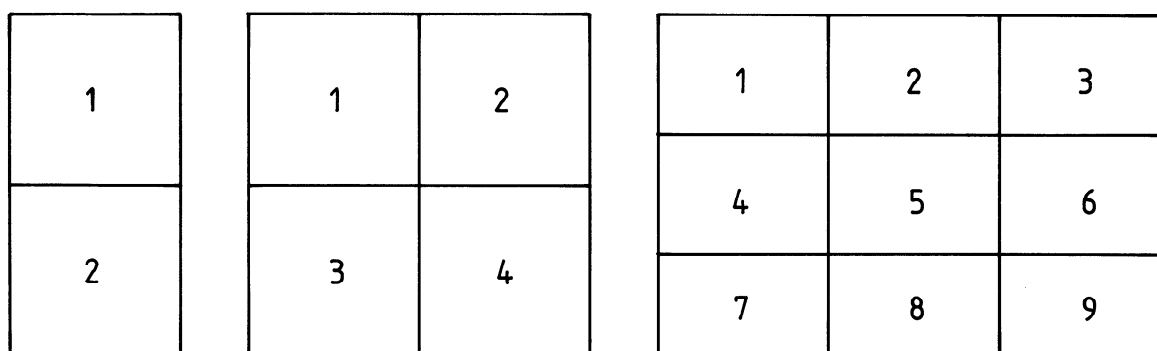


Figure 2 — Prise de vue séquentielle

7.5 Symboles graphiques

Des symboles conformes à l'ISO 9878 doivent être utilisés pour fournir des informations sur l'état des originaux, ainsi que sur les conditions de réalisation et d'exploitation des microformes.

8 Disposition des dossiers

8.1 Division chronologique

Les journaux doivent être microfilmés par ordre chronologique. Les coupures en fin de rouleau doivent être faites suivant un ordre logique et acceptable du point de vue bibliographique, généralement quinzaine, mois, périodes de deux, trois, quatre ou six mois, une ou plusieurs années.

Exemples de coupures inacceptables:

1^{er} janvier — 15 février

1^{er} janvier 1956 — 15 mars 1957 (sauf si la publication a cessé à cette date).

Exemples de coupures acceptables:

1^{er} mars — 15 mars

1^{er} janvier — 28 février

1^{er} janvier 1956 — 31 décembre 1957.

8.2 Prise de vue des éditions et suppléments

Les journaux doivent normalement être microfilmés en entier, y compris toutes les parties et suppléments. Lorsqu'il existe plusieurs éditions, l'édition principale doit être intégralement microfilmée, y compris toutes les parties et suppléments. Dans le cas contraire, une édition considérée comme type ou représentative doit être choisie. Si plusieurs éditions sont microfilmées, il est recommandé de les mettre immédiatement après l'édition principale de la même date, ou de les regrouper par ordre chronologique. Seules les pages différant de l'édition principale peuvent être microfilmées, si l'on ne désire pas avoir la totalité des autres éditions.

Les parties identifiées par des chiffres ou des lettres doivent être microfilmées dans l'ordre numérique ou alphabétique, suivies des parties et des suppléments non numérotés. Les pages supplémentaires, imprimées en même temps que le journal lui-même, doivent être filmées à leur place d'origine.

9 Images-témoins

9.1 Graphismes

Les graphismes utilisés sur les images-témoins lisibles à l'œil nu, doivent satisfaire aux conditions suivantes:

- écritures noires, nettes, sur fond blanc ou vice-versa;
- de préférence écritures en majuscules;
- hauteur minimale des caractères sur le film: 2 mm.

9.2 Langue

La langue qui doit être utilisée pour les images-témoins est celle du journal à microfilmer et/ou l'une des langues officielles de l'ISO, anglais, français ou russe.

9.3 Écriture des dates

Les dates sous une forme numérique doivent être écrites conformément à l'ISO 8601.

9.4 Suite et contenu des images-témoins (voir figure 3)

9.4.1 Symbole «début de rouleau»

La première image-témoins doit contenir uniquement le symbole «début de bobine» (voir ISO 9878).

9.4.2 Images-témoins d'identification

Les images-témoins d'identification sont destinées à fournir au lecteur les éléments essentiels du journal dans son ensemble et du microfilmage. À l'exception de ce qui est prescrit de 9.4.2.4 à 9.4.2.7, elles doivent être lisibles à l'œil nu et contenir les informations suivantes dans l'ordre donné.

9.4.2.1 Titre du journal. Ce titre doit être indiqué sous la même forme que le titre de l'original ou, si nécessaire, converti en caractères latins conformément aux tableaux de translittération/transcription normalisés (voir ISO 9, ISO 233, ISO 259 et ISO 3602).

Le titre figurant dans l'image-témoins d'identification peut être utilisé à des fins bibliographiques et devrait, de ce fait, être choisi avec soin. Si le microfilm doit être désigné par le titre de l'original, par exemple *New York Times*, il convient que le titre (à l'exception des sous-titres qui figureront dans l'image-témoins bibliographique) corresponde exactement au titre de l'original. Lorsqu'un journal microfilmé fait partie d'une collection ayant reçu un

titre collectif, par exemple Premiers journaux anglais publiés, le titre collectif devrait apparaître dans l'image-témoin.

9.4.2.2 Langue du journal (facultatif).

9.4.2.3 Pays et lieu de publication, translittéré, si nécessaire, en caractères romains, conformément aux tableaux de translittération/transcription normalisés (voir ISO 9, ISO 233, ISO 259 et ISO 3602).

9.4.2.4 Date de publication du premier numéro (et du dernier si la publication a cessé de paraître) sous la forme indiquée par l'ISO 8601.

9.4.2.5 Si la publication a cessé de paraître et si la série comprend plus d'un rouleau, le nombre de rouleaux doit être indiqué sur le dernier rouleau; s'il n'y a qu'un rouleau, préciser «un seul rouleau».

9.4.2.6 Nom de l'organisme ayant effectué le microfilmage.

9.4.2.7 Année de la prise de vue.

9.4.2.8 Dates des numéros microfilmés sur le rouleau. Il convient de signaler tout numéro manquant.

9.4.2.9 Reproduction de la page de titre du document (facultatif).

9.4.2.10 S'il y a lieu, préciser les mentions de copyright ou autres restrictions imposées à une reproduction ou utilisation ultérieure du film.

9.4.3 Image-témoin bibliographique (non lisible à l'œil nu)

L'objet de cette image-témoin est d'assurer que toutes les données bibliographiques nécessaires à une complète vérification du contenu du film ont été enregistrées.

Elle doit contenir les informations suivantes:

9.4.3.1 Pour faciliter la vérification de la description bibliographique et du contenu du microfilm, l'image-témoin peut contenir les informations suivantes, en tout ou partie:

- a) Identification
 - titre du journal, y compris année ou date du premier numéro
 - lieu de publication
 - période couverte
- b) Description bibliographique
 - titre complet
 - changement dans le titre (avec indication des périodes)
 - titres des éditions complètes
 - adresse bibliographique

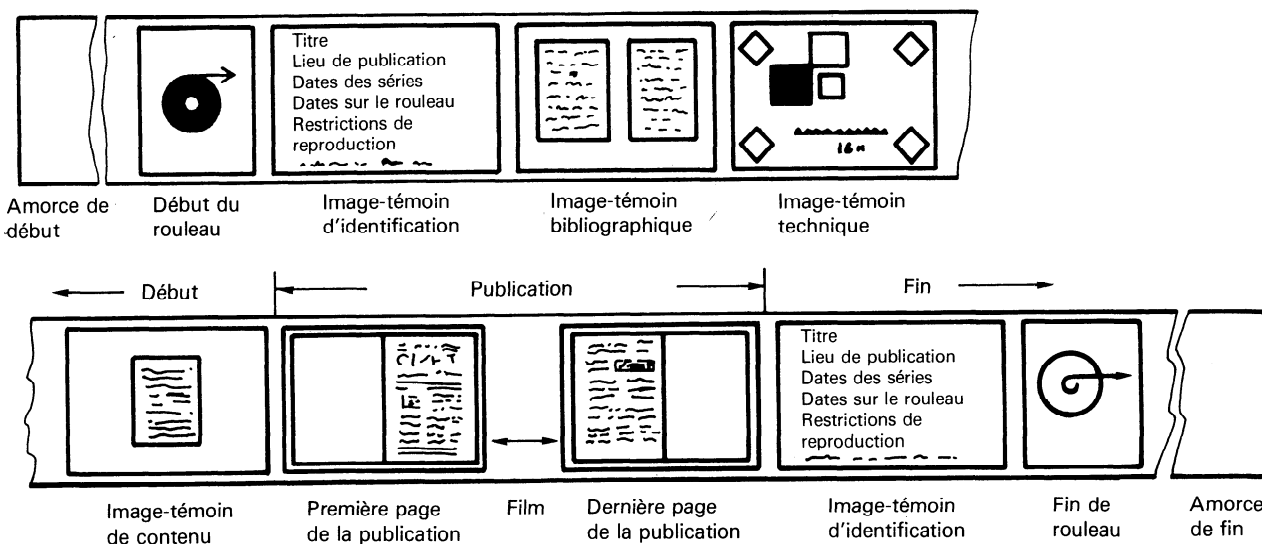


Figure 3 — Séquence d'images-témoins

c) Modalités de la publication

- période de publication
- fréquence
- éditions différenciées
- suppléments périodiques
- placards de publicité
- publications apparentées

d) Annotations

- éditeur (responsable de la production et de la diffusion) et lieu de publication
- atelier de composition (si différent de l'imprimerie)
- imprimerie
- éditeur (responsable de l'édition)
- siège social de l'éditeur (si différent du lieu de publication)
- tendance politique
- diffusion
- zone d'impression du texte
- polices de caractères
- couleur (noir et nombre d'autres couleurs)
- assimilations
- prédécesseurs et successeurs
- bibliographie

e) Microfilmage

- division en séries et contenu de chaque série
- original (copies des journaux utilisées pour la prise de vue)
- notes relatives au microfilmage
- propriétaire du microfilm de première génération (si différent de l'éditeur du microfilm)

D'autres informations peuvent être ajoutées si besoin est.

9.4.3.2 Si la série est complète, il est recommandé d'établir une liste comprenant toutes les dates des numéros contenus dans les rouleaux. Les pages ou les numéros manquants doivent également être indiqués.

EXEMPLE:

Rouleau n° 1: de date à date (numéros manquants entre (date) et (date): ceci en plus des notes d'ordre général telles que «volumes (1890) (1821) incomplets, etc.» (voir ci-contre).

9.4.3.3 Une description générale d'état de la publication peut être donnée sous forme de note de bas de page, pouvant inclure la liste des pages manquantes ou des indications concises telles que: «certains numéros manquants», «original partiellement détérioré», «papier de certains originaux décoloré»; ou «collection unique, très incomplète».

Les documents indiqués comme manquants au moment de la prise de vue et qui seraient retrouvés et microfilmés ultérieurement peuvent être ajoutés à la fin du rouleau concerné, ou mis sur un ou plusieurs rouleaux supplémentaires.

9.4.4 Image-témoin historique (facultatif)

Il est recommandé de prévoir une image-témoin faisant brièvement l'historique du journal. N'utiliser pour cela qu'un seul cadre d'image. Il est recommandé d'y inclure les détails suivants:

- dates marquantes dans l'histoire de la publication;
- nom des éditeurs;
- noms des correspondants marquants, feuilletonistes, caricaturistes, hommes de science, etc.

9.4.5 Image-témoin technique

Cette image-témoin permet de contrôler le respect de critères normalisés et l'emploi de spécifications de l'ISO. Elle doit comporter, conformément à l'ISO 10550,

- des pavés de réflexion;
- l'indication de l'échelle de réduction employée;
- une graduation métrique de référence;
- une mire ISO n° 1 ou n° 2;
- la nature du document original, couleur ou noir et blanc, doit être indiquée dans l'image-témoin technique au moyen du symbole correspondant.

9.4.6 Liste des symboles avec leur signification (facultative)

9.4.7 Image-témoin de sommaire du rouleau

Une image-témoin indiquant le contenu du rouleau doit précéder les documents figurant dans ce rouleau. Elle doit contenir les informations suivantes, dans l'ordre:

9.4.7.1 Titre du journal (lisible à l'œil nu).

9.4.7.2 Étendue de la période incluse dans le rouleau (lisible à l'œil nu).

9.4.7.3 Le cas échéant, note précisant que le texte filmé est très incomplet.

9.4.7.4 Changement éventuel de titre avec date correspondante.

9.4.7.5 Numéro spécifique du rouleau (lisible à l'œil nu). Si la publication a cessé de paraître et, que la série comprenne plus d'un rouleau, indiquer le nombre de rouleaux sur le dernier; dans le cas où il n'y a qu'un seul rouleau, indiquer «un rouleau seulement».

9.4.8 Répétition de l'image-témoin d'identification

L'image-témoin d'identification doit être répétée à la fin du film.

9.4.9 Symbole «Fin de rouleau»

La dernière image-témoin ne doit contenir que le symbole «Fin de rouleau» (voir ISO 9878).

9.5 Images-témoins supplémentaires

9.5.1 Images-témoins de séparation

Une image-témoin peut être utilisée pour subdiviser clairement le contenu du rouleau par exemple en semaines, mois ou années. Cette image-témoin doit indiquer avec des graphismes clairs, lisibles à l'œil nu, la date employée pour la subdivision, par exemple:

— 1^{er} janvier 1968

— 1^{er} janvier 1969

9.5.2 Parties manquantes

Les parties manquantes de l'original doivent être indiquées au moyen d'un symbole figurant sur la liste des symboles. Toutefois, il peut arriver que le film soit achevé ultérieurement. On peut employer un cadre d'image chaque fois qu'une partie fait défaut. Ce cadre doit contenir le symbole ISO «numéros et pages manquants» (voir ISO 9878).

10 Traitement du film exposé

Le film doit être traité conformément à l'ISO 4331 et à l'ISO 4332.

11 Qualité

11.1 Lisibilité

Pour déterminer la qualité des micro-images, examiner l'image-témoin technique sur le microfilm selon la méthode décrite dans l'ISO 446 ou l'ISO 3334. Le tableau 1 ci-dessous indique les exigences de lisibilité minimales pour les première et deuxième générations ou pour une copie de distribution.

Tableau 1 — Qualité minimale

Échelles de réductions nominales	Admises en pratique		Mire ISO n° 1 Numéro de caractère			Mire ISO n° 2 Numéro d'élément		
	De	À moins de	Génération			Génération		
			1 ^{ère}	2 ^{ème}	Copie de distribution	1 ^{ère}	2 ^{ème}	Copie de distribution
1:10	1:9	1:11	45	50	56	9,0	8,0	7,1
1:12	1:11	1:14	50	56	63	8,0	7,1	6,3
1:16	1:14	1:17	56	63	71	7,1	6,3	5,6
1:18	1:17	1:20	63	71	80	6,3	5,6	5,0
1:22	1:20	1:23	71	80	90	5,6	5,0	4,5
1:24	1:23	1:28	80	90	100	5,0	4,5	4,0
1:30	1:28	1:33	90	100	112	4,5	4,0	3,6